

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 17 avril 2023 relatif à la composition du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

NOR : ECOG2310682A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies ; et notamment son article 3 ;

Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé en qualité de membre associé du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, à compter de ce jour et jusqu'au 31 décembre 2023 :

- M. Francis JUTAND, agrégé de physique appliquée.

Article 2

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 17 avril 2023

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président du Conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Luc ROUSSEAU